

GÉNÉRALITÉS

Horaire :	40 heures / semaine	Direction :	Travaux publics et génie
Supérieur immédiat :	Directeur	Période d'affichage :	27 mars au 13 avril 2020

DESCRIPTION SOMMAIRE

Le chef de la division du génie planifie, organise, dirige et contrôle les activités de la division du génie. Il assure la gestion des ressources humaines, matérielles et financières dans sa division en conformité avec les orientations, les politiques de l'organisation, les normes, les règles et les conventions collectives en vigueur ou autres.

DESCRIPTION DES TÂCHES

Parmi ses tâches, le chef de division – génie doit :

- Planifie, organise, dirige et contrôle les activités de la division du génie;
- Détermine, en collaboration avec son supérieur, les orientations, les objectifs ainsi que les priorités de sa division;
- Prépare les offres de services professionnels, procède à leurs analyses et fait les recommandations nécessaires à son supérieur pour l'octroi des contrats;
- S'assure que les travaux sont effectués selon les plans et devis, les lois applicables et les conditions en place;
- Transige avec les entrepreneurs et s'assure que les projets soient réalisés suivant les normes spécifiées et dans les délais et les coûts prévus;
- Participe à la négociation et rédige les différentes conventions et protocoles d'entente à intervenir entre la Ville et les promoteurs;
- Collabore à l'élaboration du programme triennal d'immobilisations de la Ville en fonction des objectifs à atteindre;
- Organise, planifie et contrôle la réalisation des projets inscrits au programme triennal d'immobilisations;
- Prépare les différentes demandes d'autorisation aux différents Ministères selon le programme triennal;
- Analyse les recommandations des rapports de professionnels sur différentes études techniques et spécialisées qui lui sont soumises et émet ses recommandations et commentaires;
- Assure la gestion macro de toutes les infrastructures ;
- Gère et met à jour le plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eaux potables, d'égouts et des chaussées ;
- Prépare la correspondance, les études, les mémoires et les rapports requis relatifs à la division;
- Rédige et propose à son supérieur des normes, des politiques, des procédures ou autres reliés à la division du génie;
- Propose et recommande à son supérieur les prévisions budgétaires de sa division, en assure le contrôle et voit à l'optimisation des dépenses;
- Participe, lorsque requis, comme membre à divers comités;
- Accomplit toutes autres tâches connexes demandées par son supérieur.
- Voir à la préparation et à l'approbation des décomptes progressifs des travaux à contrat, y joindre les commentaires et recommander de payer ou de retarder le paiement des entrepreneurs ;
- Voir à la préparation des devis et des cahiers des charges pour les soumissions de différents contrats. Faire des recommandations concernant l'approbation des plans et devis réalisés par des firmes spécialisées. Participer à l'élaboration des plans et devis lors de prolongement des services municipaux, d'achat d'équipements ou de matériaux;
- Préparer des rapports et estimés pour son supérieur, le Conseil, le directeur général ou autres;
- Fournir des conseils et des orientations en lien avec son domaine d'expertise et la gestion de la Direction.

AUTRES

Cette description n'est pas limitative, mais indicative. Elle contient les principales tâches à accomplir. La personne peut être appelée à s'acquitter de toutes autres tâches connexes demandées par son supérieur immédiat.

PROFIL RECHERCHÉ

- Posséder un baccalauréat en génie civil, en génie de la construction ou l'équivalent;
- Être membre de l'Ordre des Ingénieurs du Québec (OIQ) ;
- Posséder trois (3) ans dans un poste similaire;
- Aptitude marquée pour le service à la clientèle et le service aux citoyens;
- Faire preuve d'un jugement pratique, d'initiative et d'une aptitude à analyser différents problèmes et à trouver des solutions judicieuses et appropriées à moindres coûts;
- Être organisé, structuré et en mesure de gérer divers dossiers simultanément dans les délais prescrits;
- Posséder une grande habileté à négocier, à favoriser la concertation et être en mesure d'œuvrer avec beaucoup de flexibilité;
- Favoriser le travail d'équipe et maintenir de bonnes relations avec tous les intervenants soit : les employés, les élus, la direction générale, les fournisseurs.
- Adhérer à la mission et aux valeurs (Intégrité, transparence, rigueur, partenariat, respect) que la Ville prône;
- Sens de l'éthique, l'organisation, rigueur, leadership, autonomie, entregent et capacité de communiquer sont autant de qualités recherchées;
- Maîtriser parfaitement la langue française tant à l'oral qu'à l'écrit ainsi que les différents logiciels de bureautique (Suite Microsoft Office) et Autocad.

TRAITEMENT ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Un environnement de travail dynamique et motivant. Un salaire et des conditions de travail avantageux, conformément à la politique administrative du personnel-cadre de la Ville de Mercier.

CANDIDATURE

Les personnes intéressées par ce poste doivent soumettre leur candidature en faisant parvenir leur curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation, au plus tard **lundi 13 avril 2020, 16 h 30**, par courriel à l'adresse emploi@ville.mercier.qc.ca, en précisant dans l'objet : **Candidature – Chef de division – génie.**

Nous souscrivons au programme d'accès à l'égalité en emploi pour les personnes visées par la loi, soit les femmes, les minorités ethniques, les minorités visibles, les autochtones et les personnes handicapées.

La Ville remercie à l'avance toutes les personnes qui auront signifié leur intérêt pour le poste, mais seules les personnes retenues seront contactées.

Note : Le masculin est utilisé pour alléger le texte, et ce, sans préjudice pour la forme féminine.